

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



#### Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 30 novembre 2012 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR: DEVA1241074S

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu les articles R. 421-9 à R. 421-13 du code de l'aviation civile ;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif;

Vu le décret n° 2009-620 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

Vu la décision du 12 octobre 2012 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

# Décide :

#### Article 1er

Le paragraphe *a* du II (Section du transport aérien) de l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 12 octobre 2012 susvisée est modifié comme suit :

« a) Membres représentant l'aviation civile :

M. Gérard LEHOUX est nommé membre titulaire en remplacement de M. Thierry LEMPEREUR. M. Thierry LEMPEREUR est nommé membre suppléant en remplacement de M. Frantz CHOUT. »

#### Article 2

L'article 2 de la décision du 12 octobre 2012 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes : « M. Gérard LEHOUX assure les fonctions de président du conseil et de président de la section du transport aérien.

M. Jean-Éric CHEVILLOT assure les fonctions de vice-président du conseil et de président de la section des essais et réceptions.

M. Thierry LEMPEREUR assure les fonctions de président de la section du travail aérien. »

### Article 3

Le mandat des membres désignés ci-dessus expire le 6 juin 2014.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 30 novembre 2012.

Pour la ministre et par délégation : La directrice de la sécurité de l'aviation civile, F. Rousse